

## Comment payer ?

- **À l'horodateur** : avec des pièces de monnaie ou par carte bancaire.

**1** : Enregistrer sur l'horodateur le numéro de la plaque d'immatriculation de son véhicule.

**2** : Choisir entre abonné, 45 minutes gratuites ou paiement.

**3** : Choisir la durée de stationnement.

**4** : Payer en indiquant le moyen de paiement.

- **En s'abonnant** : abonnement mensuel ou annuel pour la zone verte.

Deux types d'abonnements : résident ou professionnel (avec attestation de l'employeur)

- **En s'inscrivant** : pour avoir accès aux tarifs Franconillois pour la zone Gare Charles Burger

- **Par smartphone** : application PayByPhone en tapant le code, payez par mobile.

- **Sur Internet** : [www.paybyphone.fr](http://www.paybyphone.fr)

## Où s'abonner ?

- **Au centre administratif** (30 rue de la Station)  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h  
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h

- **Sur le site internet** : [www.ville-franconville.fr](http://www.ville-franconville.fr)  
(Cadre de vie – Abonnements stationnements)  
[www.paybyphone.fr](http://www.paybyphone.fr)

## ZONE BLEUE

Le macaron délivré par la Police municipale autorise le résident à stationner dans son quartier.

STATIONNEMENT GRATUIT	Les véhicules affichant la carte «mobilité inclusion»
	Les véhicules affichant le caducée

STATIONNEMENT GRATUIT DUREE 2h	Les véhicules électriques : Application PayByPhone en tapant le code <b>67990</b>
--------------------------------------	--

45 minutes / jour gratuites  
non additionnelles d'une zone à l'autre

**Renseignements**  
**01 39 32 66 71**



Imprimé en Mairie - 03/2020



## GUIDE DU STATIONNEMENT 2020

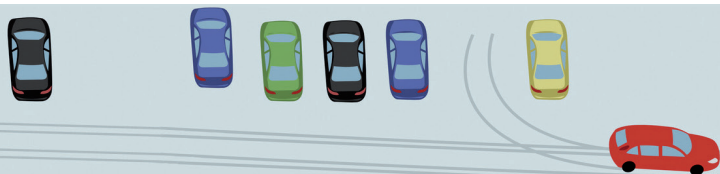


**Mieux stationner, c'est mieux vivre !**

Ce document est destiné à vous accompagner pour bien stationner dans **trois secteurs de la ville** :

**Gare**  
**Centre-ville**  
**Centre commercial Cadet de Vaux**

pour une meilleure fluidité du stationnement et pour favoriser le commerce de proximité.



# Mieux stationner, c'est mieux vivre !

La voirie payante comprend :

- Une **ZONE VERTE** durée limitée à 1 journée
- Une **ZONE ROUGE** durée limitée à 2h30
- Une **ZONE VIOLETTE** durée limitée à 1 journée

Le stationnement est payant de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi en dehors des jours fériés et du mois d'août. Gratuité de 45 minutes par jour sur la commune.

## ZONE VIOLETTE PARKING GARE CHARLES BURGER

De 9h à 12h et de 14h à 19h  
Durée maximale : 1 journée  
Tarif Franconvillois sur inscription



### TARIFICATION ZONE PARKING CHARLES BURGER

FRANCONVILLOIS	Durée	1h	2h	3h	4h	5h
	Tarif	0,90 €	1,90 €	2,90 €	3,90 €	4,90 €
	Durée	6h	7h	7h15	FPS	
	Tarif	5,90 €	6,90 €	7 €	25 € **	
	Durée	mensuel				
	Tarif	12 €				

EXTERIEURS	Durée	1h	2h	3h	4h	5h
	Tarif	1,80 €	3,80 €	5,80 €	7,80 €	9,80 €
	Durée	6h	7h	7h15	FPS	
	Tarif	11,80 €	13,80 €	14 €	25 € **	
	Durée	hebdo				
	Tarif	30 €				

Payez par mobile\*

**67913** Zone Charles Burger  
Tarif Franconvillois

**67923** Zone Charles Burger  
Abonnement mensuel Franconvillois

**67903** Zone Charles Burger  
Extérieur

**67933** Zone Charles Burger  
Abonnement hebdomadaire Extérieur

## ZONE VERTE

### STATIONNEMENT PAYANT DE LONGUE DURÉE



De 9h à 12h et de 14h à 19h : durée maximale 1 journée

Où ? Parking Berval, rue de la Station (de la rue du Général Leclerc au bd du Bel Air), bd Maurice Berteaux (de la rue du Maréchal Foch au bd Toussaint Lucas), devant la crèche des P'tits Loups, parking du marché, parking Espace Saint-Exupéry, Tour Parisis, parking Jean Mermoz, rue de la Tour/Maréchal Foch, Bd de l'Hôtel de Ville (parking Centre administratif). **Possibilité d'abonnement sur inscription**

#### TARIFICATION ZONE VERTE (longue durée)

HORS ABONNEMENT	Durée	1h	1h30	2h	2h30	3h	3h30	4h	4h30	5h	5h30
	Tarif	0.80€	1 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2 €	2,25 €	2,50 €	2,75 €	3 €
	Durée	6h	6h30	7h	7h15	FPS					
	Tarif	3,25 €	3,50 €	3,75 €	4 €	25 €					

#### ABONNEMENT RÉSIDENT

Durée	Mensuelle	Annuelle
Tarif	12 €	100 €

#### ABONNEMENT PROFESSIONNEL

Durée	Mensuelle	Annuelle
Tarif	12 €	100 €

Payez par mobile\*

**67902** Zone verte

**67912** Zone verte  
Abonnement Résident

**67922** Zone verte  
Abonnement Professionnel

## ZONE ROUGE

### STATIONNEMENT PAYANT DE COURTE DURÉE



De 9h à 12h et de 14h à 19h  
Durée maximale 2h30

Où ? Devant les commerces sous les arcades rue du Général Leclerc, place Charles de Gaulle, place de la Gare, place de la République (de la rue de la Station à la rue Henri Barbusse), le parking de l'Hôtel de Ville et du centre commercial Cadet de Vaux, parking du Moulin (rue du Général Leclerc), boulevard Maurice Berteaux (de la rue du Général Leclerc à la rue du Maréchal Foch + la contre allée) parking de La Poste, du 7 au 23 rue Henri Barbusse.

**Pas de possibilité d'abonnement**

#### TARIFICATION ZONE ROUGE (courte durée)

Durée	1h	1h15	1h30	1h45	2h00	2h15	2h30	FPS
Tarif	1 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2 €	2,25 €	2,50 €	25 € **

Payez par mobile\*

**67901** Zone rouge

\* PayByPhone

FPS Forfait Post Stationnement

\*\* L'absence de paiement vaudra paiement du Forfait Post Stationnement d'un montant de 25 € correspondant au temps maximum du tarif.